

## Hébergement / logement

### Une maison transportable et autonome pour fournir rapidement un logement aux SDF

**LOGEMENT** Un prototype de cette maison a été installé dans une communauté Emmaüs de Marseille...

*Mathilde Ceilles* Publié le 04/02/18 à 20h30 — Mis à jour le 04/02/18 à 20h30

À première vue, à l'intérieur, cela ressemble à un mobil-home, comme on peut en voir dans de nombreux campings. Un espace réduit, mais avec tout le confort : un canapé-lit, et un lit superposé, une petite salle d'eau et une cuisine avec plaques et réfrigérateur. Mais ses futurs occupants ne sont pas en recherche d'un logement pour des vacances... José et sa compagne sont un couple de sans-abri. Ils sont hébergés au sein de la communauté Emmaüs de la Pointe Rouge, à Marseille. D'ici peu, le couple va s'installer dans ce qui est la première maison transportable et entièrement autonome de ce réseau à destination des SDF. C'est en effet l'une des particularités de ce logement. Équipé en panneaux solaires, il permet de fournir de l'électricité pendant quinze jours. Pour l'eau, seuls les 1.000 litres du réservoir suffisent pendant deux semaines : l'eau est filtrée et réutilisée, sans qu'il y ait besoin d'un raccordement à un réseau de distribution. Avec sa pompe à chaleur, cette petite maison est ainsi en mesure d'être installée sur n'importe quel terrain vague, de petite surface, quelles que soient les installations sur place.



### Une alternative rapide pour loger les SDF

« Quand on fait des demandes de réquisition de bâtiment pour y loger des sans-abri, on nous répond que ce n'est pas si simple, avec des soucis de normes, de réhabilitation du bâtiment, constate Kamel Fassatoui, président du centre Emmaüs de la Pointe Rouge dans le 8e arrondissement de Marseille. Il y a toujours des obstacles. » Et d'ajouter : « Rien qu'à Marseille, il subsiste entre 12 à 15.000 SDF. Avec cette maison, l'idée est de démontrer qu'une alternative pour loger ces personnes est possible, et ce très rapidement. » C'est l'autre argument mis en avant par les porteurs de ce projet : cette maison autosuffisante est de plus transportable. Elle peut être installée en quelques heures, pour répondre localement et dans un temps limité aux besoins.

« Au moment des inondations il y a quatre ans de cela à Puget-sur-Argens, la fondation Abbé Pierre nous avait demandé d'installer des mobil-homes pour reloger les sinistrés », se souvient Kader Atia, président de l'association humanitaire d'entraide Ampil. Le hic cette option est fastidieuse, longue et coûteuse, que ce soit pour la fabrication ou le transport.

L'association a donc l'idée de concevoir ce préfabriqué inédit. Après 18 mois de construction par un atelier d'insertion situé dans les quartiers Nord, l'association a offert ce prototype à Emmaüs. « En quelques jours seulement, la maison était là, et prête à être habitée, relate Kamel Fassatoui. Si les 117 communautés Emmaüs de France prennent deux maisons, on a déjà résolu le problème de 500 personnes ! » (...)

Ce modèle reste toutefois un prototype conçu dans le cadre d'une expérimentation, et son coût de production avoisine les 60.000 euros. « Ça fait 800 euros le m<sup>2</sup>, quand on voit le prix du foncier aujourd'hui ! », note Kamel Fassatoui. Ce coût pourrait de plus baisser si une entreprise souhaitait développer le concept à plus grande échelle. « Ces maisons sont à destination des collectivités territoriales, des bailleurs sociaux mais aussi des organisations humanitaires », explique Kader Atia. En juillet dernier, Emmanuel Macron affirmait ne plus vouloir avoir, d'ici fin 2017, « des femmes et des hommes dans les rues, dans les bois »

## Activité du SIAO/115

1484 appels en janvier 2018 dont :

- 151 demandes orientées vers les abris de nuits
- 8 orientations vers des hébergements d'urgence dont 5 suite à des violences.
- 572 appels réorientés vers l'Instance de Régulation
- 16 demandes orientées vers l'hôtel dont 11 suite à des violences

### Dans ce numéro

- Une maison transportable et autonome
- Activités du SIAO/115
- L'état du mal-logement en France
- Réfugiés sans toit et solidarité dans la Loire
- Projet de loi asile / immigration
- Actualité internationale : la Syrie

# Hébergement : le fléau des logements surpeuplés



Le mal logement demeure une réalité pour **15 millions de personnes en France** : dans son 23ème rapport sur l'état du mal-logement en France, la Fondation Abbé Pierre met en cause la hausse des prix qui creuse les inégalités et laisse les classes populaires mal logées.

**Le surpeuplement, qui avait décliné ces dernières décennies, refait surface de manière inquiétante, comme un symptôme à part entière de la crise du logement : 8,6 millions de personnes** sont touchées, dont 934 000 de manière accentuée. Les ménages les plus modestes et les jeunes sont les premiers concernés et vivent en grande partie dans un logement privé. Le risque de surpeuplement intervient essentiellement au sein de foyers vivant dans une pauvreté persistante, où l'évolution des structures familiales a modifié l'occupation du logement et les familles immigrées sont sur-représentées.

## Un quotidien invivable

Les conséquences du surpeuplement sur les enfants et les adultes qui le subissent sont nombreuses :

- Le développement psycho-affectif et psychomoteur chez les enfants est impacté
- Les difficultés autour de l'alimentation, du sommeil et de l'intimité sont quotidiennes
- La vie sociale est rendue impossible
- Les tensions familiales s'accroissent jusqu'à dériver parfois vers de la violence.
- La promiscuité favorise la transmission de maladies et le fort taux d'humidité provoque des pathologies dermatologiques et respiratoires
- Les parcours scolaires sont fortement perturbés et la poursuite d'études rendue presque impossible.

## « Sortir du déni »

La Fondation Abbé Pierre exhorte les pouvoirs publics et les acteurs du logement à prendre conscience de la réalité du surpeuplement. Elle dénonce cette tolérance qui consiste à dire que la sur-occupation est un choix ou un moindre mal pour les personnes en situation de précarité connaissant des difficultés de logement. La dimension ethnoculturelle est invoquée souvent comme explication au surpeuplement et renvoie la responsabilité aux familles en déchargeant les pouvoirs publics. La prise en compte réelle du surpeuplement dans certains territoires comme l'Île de France ou les DOM et la production de logement adaptés au sein de zones attractives seraient un premier pas. La Fondation demande également l'encadrement du prix des loyers dans le secteur privé et davantage de mobilité au sein du secteur HLM pour libérer les grands logements et ainsi les réattribuer.

## La politique du logement en question

Si certaines volontés politiques vont dans le bon sens avec la promotion du « Logement d'abord » pour sortir les personnes de la rue de façon durable, de récentes décisions gouvernementales (baisse des APL, ponction sur le secteur HLM) montrent qu'une réelle politique globale du logement est loin d'être mise en place.

Pour la Fondation Abbé Pierre, l'engagement pris par les candidats à l'élection présidentielle de 2017 « sans domicile : objectif zéro » ne peut se réaliser qu'en changeant de philosophie sur l'accès au logement. L'exemple du modèle finlandais, qui a réduit de moitié le chiffre de personnes sans domicile en 20 ans, suppose un réel engagement politique de l'État et un investissement financier de taille.

[http://www.lien-social.com/actualites?id\\_actu=440#actu-440](http://www.lien-social.com/actualites?id_actu=440#actu-440)

Responsable de la publication : Jean-Claude PASSIER - GCS25

Rédaction : Equipe SIAO

Les contenus ont une valeur informative et sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

IMPRESSION PAR NOS PROPRES MOYENS

## Réfugiés sans toit et solidarité: l'exemple de la Loire

• 16 JANV. 2018 PAR [YVES FAUCOUP](#)



Dans la Loire, 500 demandeurs d'asile ou d'un titre de séjour, parce que déboutés du droit d'asile, sont hébergés dans des logements dont les loyers sont payés par un réseau de 2000 citoyens solidaires. Entretien avec un membre actif de ce soutien à Firminy, Jean-François Peyrard. Les citoyens engagés se lèvent en France pour dire non à une politique migratoire contraire aux droits de l'homme.

Emmanuel Macron effectue aujourd'hui un déplacement à Calais, comme pour bien caricaturer la question des réfugiés (Calais n'étant qu'un aspect du problème). Le ministre de l'Intérieur réitère dans *Le Parisien* du 14 janvier le soutien à sa circulaire, confirmant que, pour les déboutés accueillis dans des centres d'hébergement, il a bien l'intention de *"les orienter vers le guichet de manière à pouvoir suivre la procédure normale"*. Il ajoute : *"l'accueil inconditionnel oui, mais pas indifférencié"*. En réalité, tout le monde sait que le "guichet" c'est la porte, le renvoi hors du territoire. Gérard Collomb, qui n'apprécie pas trop d'être traité de *"facho de service"*, ose lâcher : *"on peut être généreux, mais il ne suffit pas de l'être en théorie, il faut l'être dans les faits"*.

Sa générosité à lui, outre le fait de prendre des mesures qui font que la cote de popularité de Macron grimpe de 10 points chez les électeurs du Front national, consiste à mener la vie dure à des hommes, des femmes et des enfants qui, au prix d'énormes risques, ont fui leur pays où ils étaient en danger : en organisant des conditions de réception en Préfecture inacceptables, en rejetant des demandeurs d'asile qui ont pourtant servi la France (comme des interprètes afghans), en renvoyant bêtement les "dublinés" dans le pays d'entrée en Europe, en laissant la police ou des milices détruire les tentes, les duvets et les couvertures de ceux qui dorment dehors, en menaçant les Français qui se montrent solidaires des réprouvés.

Depuis bien longtemps, souvent discrètement, des citoyens, pas très nombreux, agissent au jour le jour pour venir en aide à des êtres humains confrontés à des conditions d'accueil ignobles. Ce sont eux qui sont "généreux dans les faits". En fournissant de la nourriture, des vêtements, en hébergeant, en assurant des cours d'alphabétisation et de soutien scolaire, en suivant les dossiers administratifs, en allant jusqu'à squatter des bâtiments (Nantes, Caen, Lyon, Villeurbanne, Toulouse, Lille, Marseille, Clermont, Bordeaux, Grenoble). Des cercles du silence ont lieu partout en France. *L'Obs* (11 janvier) a donné la parole à des personnalités, comme l'écrivain Le Clézio qualifiant de *"dégueulasse"* ce comportement de l'État, Laurent Berger de la CFDT dénonçant le tri entre *"les bons et les mauvais migrants"*, l'historien Patrick Boucheron disant à raison que l'histoire se souviendra de cette politique qui *"refuse de porter secours à ceux qui souffrent tout en s'en prenant à ceux qui leur viennent en aide"*. Le Président de la Croix-Rouge Française, lui-même, monte au créneau ainsi que des évêques (suivant en cela les déclarations sans ambiguïté du chef de l'Église catholique). Enfin, Louis Gallois, qui préside la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), une importante association active sur le terrain, dénonce sans ambages le contrôle des migrants dans les centres d'hébergement, qui doivent être pour eux des *"havres de paix"*, après tout ce qu'ils ont vécu. Un Louis Gallois qui pourtant avait fait bon ménage avec Emmanuel Macron, quand ils concoctaient le CICE au profit des possédants, alourdissant la dépense publique, sans effet sur l'emploi. Par ailleurs, Patrick Weil, historien, avait dit le 27 décembre, sur Europe 1, à propos de la circulaire Collomb, qu'*"aucun gouvernement depuis la Seconde Guerre mondiale n'avait osé aller jusque là"*. Le 8 décembre, la bâtonnière de Lyon avait prononcé un discours particulièrement sévère sur les conditions faites aux mineurs isolés étrangers. (...)



## Que contient le projet de loi asile-immigration ?

Edouard Philippe devait présenter jeudi au monde associatif un texte qui inscrit la politique française dans une dissuasion migratoire systématique.

LE MONDE | 11.01.2018 à 11h41 • Mis à jour le 11.01.2018 à 12h43 | Par [Maryline Baumard](#)

La trame de la loi asile-immigration, telle qu'elle a été communiquée aux associations et devait être présentée par le premier ministre Edouard Philippe jeudi 11 janvier au monde associatif, inscrit la politique française dans une dissuasion migratoire systématique. Le texte définitif, qui devrait être présenté en février en conseil des ministres, ne s'inscrit pas vraiment dans l'approche « mieux accueillir les réfugiés » et « mieux renvoyer » sur lequel le gouvernement communique, préférant le tout-répressif.

En savoir plus sur [http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2018/01/11/que-contient-le-projet-de-loi-asile-immigration\\_5240339\\_1654200.html#tpD4jMvLTju4MOJq.99](http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2018/01/11/que-contient-le-projet-de-loi-asile-immigration_5240339_1654200.html#tpD4jMvLTju4MOJq.99)

D'abord, le texte instaure une véritable course contre la montre pour le demandeur d'asile. Alors qu'il disposait jusqu'à présent de 120 jours pour déposer son dossier, désormais il n'aura plus que 90 jours pour le faire. De plus, un demandeur débouté par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) ne disposera ensuite que de deux semaines, au lieu d'un mois, pour déposer son recours. Deux points délicats, sachant qu'il faut aujourd'hui environ 30 jours ouvrés pour accéder à un rendez-vous en préfecture. Responsable du droit des étrangers au Secours catholique, Laurent Giovannoni regrette que rien ne soit proposé dans le texte pour réduire cette attente qui se passe sur les trottoirs. « On nous dit qu'on veut réduire les délais de la demande d'asile et on ne propose rien dans un projet de loi pour organiser mieux l'accueil dans les préfectures ! », s'insurge-t-il.

En fait, le ministère a prévu 150 postes de plus au budget 2018 pour les agents de préfectures, mais ils ont été absorbés par d'autres injonctions ministérielles et notamment la très lourde gestion des « dublinés », ces migrants qui voudraient demander l'asile en France, mais que l'on tente d'éloigner parce qu'ils ont laissé leurs empreintes ailleurs en Europe. « Un projet de loi qui se veut efficace devrait aussi aborder ce problème qui interroge tout le système. Mais le texte qu'on nous propose est un faux-semblant », ajoute M. Giovannoni, déçu.

### « Une ligne plus dure que Nicolas Sarkozy »

Côté privation de liberté, les observateurs doutent aussi que la ligne choisie permette vraiment de multiplier les renvois. La durée maximale des séjours en rétention administrative va passer de 45 à 90 jours, et même à 115 jours. Depuis que ce doublement a été évoqué, les associations présentes dans les centres de rétention ont à maintes reprises rappelé que les deux tiers des expulsions ont lieu dans les douze premiers jours d'enfermement, mais cela n'a rien changé. « On voit bien qu'il s'agit de donner un signal plus que d'être efficace. Le gouvernement veut avant tout dissuader les migrants de venir en France », analyse Serge Slama, professeur de droit public à l'université Grenoble-Alpes.

Selon lui, « nous sommes dans la veine des lois de Charles Pasqua... Gérard Collomb est sur une ligne plus dure que Nicolas Sarkozy qui prétendait équilibrer ses textes. Dans sa loi de 2003, le durcissement des conditions d'entrée et d'éloignement était compensé par la prétendue abolition de la "double peine" ou l'instauration du contrat d'accueil et d'intégration. En 2006, il était question de favoriser l'immigration "choisie", y compris en régularisant des travailleurs sans papiers. Là, nous sommes dans un durcissement général des procédures, y compris et surtout pour les demandeurs d'asile ». Le juriste ne constate que quelques petites améliorations dans l'accès à des titres pluriannuels d'une partie des réfugiés et une extension de la réunification familiale pour les frères et sœurs des réfugiés mineurs.

Pour compléter ce tableau, la chasse aux sans-papiers sera elle aussi simplifiée puisque la retenue administrative pour vérification du droit au séjour sera augmentée de 16 à 24 heures et les « pouvoirs d'investigation » des policiers seront renforcés. Les associations, auxquelles les grandes lignes de ce texte avaient été divulguées dès le mois d'octobre, n'y voient donc aucun changement. Preuve qu'elles n'ont pas été écoutées. Seul le concept de « pays tiers sûr » a été enlevé. S'il était resté, c'était la fin du droit d'asile avec la possibilité de renvoyer des demandeurs hors Europe sans même étudier leur dossier.(...)

[http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2018/01/11/que-contient-le-projet-de-loi-asile-immigration\\_5240339\\_1654200.html](http://www.lemonde.fr/immigration-et-diversite/article/2018/01/11/que-contient-le-projet-de-loi-asile-immigration_5240339_1654200.html)

# ACTUALITE INTERNATIONALE

## Raid, roquette, un civil tué : la "trêve humanitaire" décidée par Poutine en Syrie n'a pas duré



Une trêve humanitaire quotidienne de cinq heures annoncée par la Russie est entrée en vigueur théoriquement ce mardi en Syrie, notamment dans la Ghouta orientale, enclave rebelle assiégée cible depuis neuf jours d'une violente campagne aérienne du régime ayant fait plus de 560 victimes civiles.

Selon un correspondant de l'AFP à Douma, la plus grande ville du fief rebelle située aux portes de Damas, ainsi que l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), la nuit a été calme dans l'ensemble. Quelques tirs d'artillerie ont été enregistrés juste avant l'entrée en vigueur de la trêve, censée être appliquée quotidiennement pendant cinq heures, selon Moscou.

Vers 11 h ce mardi, l'OSDH a cependant annoncé qu'il y a des raids et tirs de roquette dans la Ghouta orientale. Et l'ONU confirme (à 11h40) la reprise des combats en Syrie malgré l'annonce d'une trêve. L'OSDH a ensuite indiqué qu'il y a eu au moins un tué ce matin.

### Les humanitaires bloqués

"Nous constatons que les combats continuent alors que je vous parle, ce qui rend impossible" l'envoi de convois d'aide, a déclaré ce mardi Jens Laerke, porte-parole du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) à Genève.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), l'aviation syrienne a mené des raids sur la Ghouta orientale. Mais l'agence officielle syrienne Sana a de son côté fait état de tirs de roquettes en provenance de l'enclave rebelle, visant les couloirs humanitaires prévus pour laisser sortir les civils.

A la question de savoir lequel des deux camps avait rompu la trêve, le porte-parole d'Ocha a répondu que "ce n'était pas vraiment le problème des humanitaires".

"Notre ligne est simple: Nous sommes prêts à envoyer des convois, mais la situation sécuritaire en ce moment ne nous le permet pas en raison des combats", a-t-il réaffirmé lors d'un point de presse. "Nous sommes également prêts à évacuer des centaines de malades dès que nous le pourrons", a-t-il ajouté.

Le porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) Tarik Jasarevic a pour sa part déclaré aux journalistes que son agence avait une liste de 1.000 personnes attendant une évacuation médicale de la Ghouta orientale, dont 600 dans un état "modéré à grave".

Assiégée depuis 2013, la Ghouta orientale et ses quelque 400.000 habitants subissent, en sus des bombardements, pénuries de nourritures et de médicaments.

### Trêve de 9 heures à 14 heures

"Sur ordre" du président Vladimir Poutine, et pour "éviter les pertes parmi les civils de la Ghouta orientale, une trêve humanitaire quotidienne est censée être instaurée à partir de ce 27 février de 9 heures à 14 heures", avait annoncé lundi 26 février le ministre russe de la Défense, Sergueï Choïgou, cité par les agences russes.

"Cinq heures, c'est mieux que pas d'heure, mais nous voudrions que toute cessation des hostilités soit prolongée de 30 jours, comme l'a stipulé le Conseil de sécurité", a réagi le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric.

"Nous allons faire de notre mieux [...] pour le déploiement de nos camions et travailleurs humanitaires dans cette zone."

Des "couloirs humanitaires" seront également mis en place pour permettre l'évacuation des civils. "Leurs coordonnées seront rendues publiques bientôt", a précisé Sergueï Choïgou. Mais le ministère russe de la Défense a affirmé que l'"escalade" se poursuivait.

<https://www.nouvelobs.com/monde/20180227.OBS2783/raid-roquette-un-civil-tue-la-treve-humanitaire-decidee-par-poutine-en-syrie-n-a-pas-dure.html>